

FL INVESTMENT
Société à Responsabilité Limitée au capital de 1579 500.00 €
Siège social : 43 rue du Caire
75002 PARIS
908 815 434 RCS PARIS

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
EN DATE DU 7 NOVEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq,
Le sept novembre, à dix-huit heures,

La société FL INVESTMENT représentée par Monsieur Franck LIU, agissant en qualité d'associé unique de la société FL INVESTMENT, a établi ainsi qu'il suit le présent procès-verbal.

L'associé unique est en possession des documents suivants :

- le rapport du président,
- les statuts sociaux,
- le texte des décisions proposées.

Il précise l'ordre du jour des présentes décisions :

- Changement de dénomination sociale
- Changement de l'adresse du siège sociale
- Modifications corrélatives des statuts,
- Pouvoirs à donner.

L'associé unique prend alors les décisions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'associé unique, connaissance prise du rapport du président, décide de modifier la dénomination sociale, à compter du 07 novembre 2025 :

Ancienne dénomination sociale : FL INVESTMENT
Nouvelle dénomination sociale : FONGKEY

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'associé unique, connaissance prise du rapport du président, décide de transférer le siège social, à compter du 07 novembre 2025 :

Ancienne siège : 43 rue du Caire 75002 Paris
à
Nouveau siège : 23 Rue Réaumur 75003 Paris

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

UF

TROISIEME RESOLUTION

En conséquence de ce qui précède l'Assemblée Générale décide de modifier comme suit l'Article 3 « DENOMINATION » et l'Article 4 « Siège social » des statuts :

Article 3 - DENOMINATION

Suite à l'assemblée générale extraordinaire du 7 novembre 2025, et à compter de la même date, la dénomination sociale est : **FONGKEY**

Article 4 – SIEGE SOCIAL

Suite à l'assemblée générale extraordinaire du 7 novembre 2025, et à compter de la même date, le siège social est fixé : **23 Rue Réaumur 75003 Paris**

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'associé unique, et consigné sur le registre des décisions.

Monsieur Franck LIU



FL INVESTMENT
SARL au capital de 1.579.500€
43 rue du Caire - 75002 PARIS
Tél: 06 60 79 58 31
Siret: 908 815 434 00018